





Formulaire obligatoire (art. 1406 du C.G.I.)

IMPÔTS LOCAUX

CHANGEMENTS DE CONSISTANCE OU D'AFFECTATION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Service destinataire	Cette DÉCLARATION	RÉSERVÉ À L'A	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION											
	Gelle DEGLARATION	Section	Numéro du plan											
	• concerne		Numéro BT PFC Clé											
	(mettez une croix dans la case appropriée)													
	une PROPRIÉTÉ BÂTIE	С	ode											
	(autre qu'un établissement industriel) —— un ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL ——													
	une PROPRIÉTÉ NON BÂTIE													
	• doit être remise , ou adressée sous pli affranchi, au bureau du cadastre du lieu de situation de la propriété dans les 90 jours de la réalisation du changement.													
	É PAR LE CHANGEMENT (Localisation, propr		nt)											
DEPARTEMENT:	DÉPARTEMENT : COMMUNE : (et arrondissement, le cas échéant)													
RUE ou LIEU-DIT :			N° :											
Éventuellement	bâtimentétageétage													
Eventuellenent .	Dalinent etaye	 												
PROPRIÉTAIRE 🗌														
USUFRUITIER	(soulignez le prénom usuel) IFRUITIER ADRESSE (si elle est différente de celle du bien):													
(mettez une croix	ADRESSE (Si elle est dillerente de celle du bien) .													
dans la case appropriée)														
OCCUPANT	NOM et prénoms ou Raison sociale :	nez le prénom usuel)												
ou EXPLOITANT														
	Activité exercée :													
2 RENSEIGNEM	ENTS CONCERNANT LE CHANGEMENT													
DATE DE RÉALISATION DE	FINITIVE DU CHANGEMENT :													
	T – un seul changement par déclaration – <i>(mettez une croix dans la case approp</i>													
		,												
A - Propriétés bâties auti	es que les établissements industriels		Fin de la											
1 - Démolition t	otale		déclaration, signez au verso											
2 - Démolition p	artielle													
3 - Addition de	construction à un local existant (local agrandi ou surélevé)		Complétez au verso											
4 - Changemer	d'affectation (en tout ou en partie)		le cadre 3											
Ex. : local	commercial transformé en local d'habitation ou inversement.													
B - Établissements indus	riels .		Fig. de la											
5 - Démolition t	otale de l'établissement		Fin de la déclaration, signez au verso											
6 - Affectation o	e la totalité de l'établissement à un usage autre qu'industriel													
	otale ou partielle d'un local ou d'un bien imposable de l'établissement													
9 - Addition de														
	Complétez au verso													
	'une immobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de son utilisation dans l' mmobilisation (local, terrain, etc.) accompagnée de la fin de son utilisation dar		le cadre 3											
12 - Affectation à														
13 - Affectation à	une activité autre qu'industrielle d'une partie de l'établissement													
	onte d'un établissement industriel entier ne constitue pas un changement de consistance n à un usage autre qu'industriel) entraînant la nécessité, pour l'acquéreur, de rédiger une déclarat		mpagner d'un changement											
C - Propriétés non bâties														
	de nature de culture		Complétez											
•	de consistance (à préciser : alluvions, etc.)		au verso											
	(p. 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2													



3 PRO	OPRIÉTI	ÉS E	BÀTIE	TIES NATURE DU CHANGEMENT					☐ ← Portez dans cette case le nu						uméro figurant AU RECTO (Ex. : démolition partielle d'une maison : 2)					
			NATURE DES ÉLÉMI		ES ÉLÉMENTS	NOMBB	- SURF	SURFACE TO			,	AFFE (habitat	CTATION tion, profes-	ÉTABLISSEMENTS	BLISSEMENTS INDUSTRIELS (1)		CONFORT-ÉQUIPEMENT			
			(Pièces, anne maga		tes, dépendances, sins, etc.)	NOMBRI		(en m²)		BÂT.	ÉTAGE	sionnelle,	commerciale dustrielle)	Prix de revient (€)	Date d'entrée dans l'actif	(2)				
DÉ	CRIVEZ					1	2	3		4	5	6		7	8	9	10			
Démolition	ou vente pa	artielle															(mantham com a sumino di			
[n	os 2, 7, 11]																(mettez une croix da la case appropriée			
	partie démolie u vendue	9															Eau courante			
																	Gaz (installation fixe)			
	de construction (3, 8, 9, 10)	tion															Electricité			
la p	partie ajoutée																Tout-à-l'égout			
	nent d'affecta	ation															Chauffage central			
	4, 6, 12, 13] artie concerné	io															Vide-ordures			
•	ès changeme																Ascenseur			
i apri	oo onangomo																INSTALLATION SANI	TAIRE		
																	WC particuliers .			
2 - ava	2 - avant changement																Baignoires Receveurs de			
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,																douches Lavabos et divers			
																	(éviers exclus)			
									(1) Les colonnes 8 et 9 concernent seulement les établissements industriels dont le propriétaire relève de plein droit du ré ou du réel simplifié (déclaration à produire alors en deux exemplaires).									ce réel		
SUF	RFACE TOTAL	E DES	ÉLÉMEN	ITS CI-D	ESSUS		\rightarrow				(2) La colonne 10 ne concerne pas les établissements industriels visés au (1) ci-dessus.									
											-									
								MATÉRIAUX UTILISÉS												
OBSERVATIONS													pour les gros murs							
OBSERVATIONS																				
													pour la toiture							
4 PRO	<i>DPRIÉTE</i>	ES N	ION E	BATIL	ES	NATURE DU CHA	NGEM	ENT [← .	Portez d	ans cet	te case le	e numéro fig	urant AU RECTO (E	x. : changement d	e nature de culture	: 14)		
SITUATION DES PARCELLES (1) AVANT CHANGEMENT (1)					APRÈS CHANGEMENT						(1) Col. 1 à 6 : reportez les indications figurant à la matrice cadastrale.									
Section	Section Numéro Lettre du indica- Conten plan tive		Co	ntonano	20	Nature de culture	Classe	Conte	Contenance		Nature de culture			uez la nature de culture ou de propriété : - Pré - Verger - Vigne - Bois - Lande - Carrière - Lac - Jardin (autres que jardin d'agrément) -						
Section			ou de propriété (2)			00			ou de propriété (2)			Terrain à bâtir, lotissement - Terrain d'agrément - Chemin de fer - Sol (des propriétés								
1	2	3	ha	4 a	ca	5	6	ha	7 a	ca		8	9							
														A		, le				
															Signature :					
																La charte du contr	ribuable : des relations	entre		
																l'administration fisca	le et le contribuable basé	es sur		
																	nplicité, de respect et d'e <u>w.impots.gouv.fr</u> et aup			
					1											votre service des im		. 50 40		
				ļ	ļ					ļ										
La lai nº 79-17	du 6 janvior 10	79 rolativ	vo à l'inforr	natiana a	uv fichiore	et aux libertés s'annlique	auv ránone	oc faitoc à o	formu	ilairo Ello d	arantit un di	roit d'accès	ot do roctifio	ation pour los don	nóos vous concornant aupròs	du contro dos impôts fond	ior doctinatairo do votro dós	laration		